

Direction Opérationnelle de Tizi-Ouzou

Réf : AT/DO-TO/SDFS/DPM/SMG N° : 01/2025

Tizi-Ouzou, le 19 Janvier 2025

A

**MONSIEUR LE GERANT DE L'ENTREPRISE
GOSS PRINT**

Objet : Mis en demeure n° : 01

Contrat n° : **192/2024**, ODS N° : **78/24** du **28/11/2024**, portant **sur les travaux de confection et installation d'enseigne lumineuse sur la terrasse de CCLT NOUVELLE VILLE**), pour un montant de **2 087 260.00 DA/TTC**, chantier ouvert le :

Monsieur.

L'ouverture du chantier du projet portant sur **les travaux de confection et installation d'enseigne lumineuse sur la terrasse de CCLT NOUVELLE VILLE**) étant faite en date du **08/01/2025**, et malgré les délais courts que vous avez proposés, malheureusement, à ce jour vous n'avez pas effectué la livraison de l'enseigne lumineuse.

Je vous mets, donc, en demeure à l'effet de procéder à la livraison de cette enseigne et d'entamer les travaux d'installation dans un délai ne dépassant pas **08 jours**, faute de quoi, il sera appliqué la réglementation en vigueur suite à cette défaillance et vous en assumerez seule toutes les conséquences qui peuvent en découler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

**Le Directeur Opérationnel
des télécommunications**



**Le Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tizi-Ouzou
Signé : Amar ADA**